

VACCINATION & GROSSESSE

VOUS ALLEZ DEVENIR PARENT(S).

La vaccination contre certains virus/bactéries est recommandée en cours de grossesse pour protéger votre nouveau-né. Le seul fait d'être enceinte vous expose également à un risque plus important de formes graves de ces maladies.

La vaccination en cours de grossesse permet la transmission de vos défenses immunitaires (anticorps) à votre futur nouveau-né, via le placenta, lui offrant ainsi la meilleure protection dès sa naissance contre ces infections fréquentes chez le nouveau-né.

Vaccinations recommandées pendant la grossesse, pour toutes les femmes enceintes.

	Quand ?
Coqueluche · REPEVAX® ou BOOSTRIX®	Entre 20 et 36SA, idéalement à 32SA
Grippe · Sars-Cov2 (Covid)	Selon la saison (période épidémique), quel que soit le trimestre de la grossesse
VRS (bronchiolite) · ABRYSV0®	Pour toute patiente se trouvant entre 32 et 36SA entre septembre et janvier.

- Vaccin Grippe & VRS peuvent être injectés simultanément (idem pour la vaccination Covid)
- Intervalle de 2 semaines conseillé entre la vaccination Coqueluche & VRS.

LA COQUELUCHE

Cette maladie, très contagieuse, se transmet lors d'épisodes de toux, et peut passer inaperçue chez l'adulte. Chez le nourrisson, la coqueluche peut être particulièrement sévère. Votre enfant sera vacciné contre la coqueluche, conformément au calendrier vaccinal, à partir de l'âge de 2 mois. Il ne sera donc protégé contre cette maladie qu'après 3 injections, soit entre 4 et 6 mois.

Afin de protéger votre enfant dès sa naissance, il est indispensable que vous receviez un rappel contre la coqueluche pendant votre grossesse. Cette vaccination sera à renouveler à chaque grossesse, même si elles sont rapprochées. Le vaccin contre la coqueluche n'existe que sous forme combinée avec la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite. Le délai minimal entre 2 vaccinations est d'un mois.

En l'absence de vaccination pendant la grossesse ou en cas d'accouchement moins d'un mois après la vaccination de la mère, la stratégie du cocooning s'applique, à savoir la vaccination de la mère et de l'entourage dès que possible après la naissance (parents, grands-parents, nourrice...), après vérification du carnet de santé.

LE VRS

Il s'agit du virus responsable de la bronchiolite, virus très fréquent chez le nouveau-né. La vaccination a pour objectif de réduire de façon importante le risque de formes sévères de bronchiolite, et donc de diminuer le risque d'hospitalisation. Sa réalisation en cours de grossesse permet la transmission de vos anticorps directement au fœtus via le placenta, de la même façon que pour la coqueluche, et donc la protection de votre enfant dès ses premiers jours de vie.

Pour les patientes immunodéprimées, la HAS recommande préférentiellement l'administration d'anticorps monoclonaux chez le nourrisson.

En l'absence de vaccination pendant la grossesse ou en cas de naissance moins de 14 jours après la vaccination, une injection de BEYFORTUS® (anticorps monoclonal) au nouveau-né sera proposée.

AVANT & APRÈS LA GROSSESSE

- **Rubéole : vaccination indiquée seulement si vous n'avez pas reçu 2 doses vaccinales dans l'enfance et si votre sérologie est confirmée négative par prise de sang.** Une grossesse doit être évitée dans le mois suivant la vaccination.
- **Varicelle : vaccination recommandée pour toutes les femmes sans antécédent de varicelle. En cas de doute, un contrôle sérologique par prise de sang avant vaccination est justifié.** Une grossesse doit être évitée dans le mois suivant la vaccination.

